



# REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS 2022 de LIZIO « *La petite faune sauvage* »

Le collectif PIC soutenu par la municipalité de Lizio dans le Morbihan ([www.lizio.fr](http://www.lizio.fr)) et par l'association « Lizio des 4 saisons » aménage un sentier-nature afin de sensibiliser les habitants et les visiteurs au maintien et au respect de la biodiversité. En 2019 le collectif a réalisé **20 panneaux dédiés aux « oiseaux de nos jardins. »** En 2020, il y a eu une interruption due au Covid. En 2021 il a créé un 2ème espace dédié « **aux insectes et aux plantes.** » Cette année le sentier-nature se prolonge par une nouvelle thématique « **La petite faune sauvage** » Ce sentier est maintenant agrémenté de 35 panneaux informatifs sur la biodiversité. Aussi nous vous proposons de participer à notre 3ème grand **concours photos 2022** sur ce nouveau thème. Les meilleures photos seront récompensées, sérigraphiées et exposées sur un espace dédié au centre du village.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTO**

Le concours est gratuit et ouvert à tous les photographes **jusqu'au 15 mai 2022**. La participation est limitée à **5 photos par personne**. Une catégorie spécifique du concours est réservée aux photographes âgés de **moins de 12 ans**.

## **QUELS TYPES de PHOTOS ?**

- **Gros plan** : « *Le sujet sera photographié en gros plan ou en entier, mais la photo doit transmettre une émotion si possible à travers la pose ou le regard... Le sujet doit occuper la majeure partie de l'image.* »
- **L'animal dans son environnement** : « *La photo doit décrire la relation étroite unissant l'animal et son environnement naturel en l'inscrivant dans son paysage familier. Il devra tenir une place importante dans le cadrage.* »

## **COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?**

Les inscriptions sont ouvertes du **15 mars au 15 mai 2022**. L'envoi des photos se fait en ligne à partir du bordereau d'envoi à l'adresse suivante : [\*\*sentier.nature.lizio@gmail.com\*\*](mailto:sentier.nature.lizio@gmail.com)

Lors de l'envoi des clichés, le participant fournira les informations suivantes sur le bordereau d'envoi téléchargeable sur le site de la mairie et de l'association (voir adresse en fin du document)

- ✓ *Nom/Prénom/Adresse postale*
- ✓ *N° de téléphone fixe ou mobile*
- ✓ *Adresse e-mail valide*
- ✓ *Nom de l'animal et lieu de prise de vue si possible (ville et département)*

## **QUELLES CONTRAINTES TECHNIQUES ?**

Les images présentées devront être :

- ✓ *Au format JPEG portrait ou paysage*
- ✓ *En couleur*
- ✓ *La meilleure définition possible*
- ✓ *Les lauréats recevront des informations techniques complémentaires en vue de l'impression.*

*Concours photo de Lizio – Saison 2022 – « La petite faune sauvage »*

## **DELIBERATION DU JURY**

L'ensemble des clichés sera soumis à l'expertise d'un jury composé d'élus, de naturalistes et de photographes. Celui-ci se réunira afin de visionner les photos et de désigner les lauréats. Le jury procédera à cette sélection dans le respect des règles d'anonymat. Dès la fin des délibérations, les fichiers originaux seront demandés aux photographes lauréats. Ces fichiers devront être fournis par retour de mail afin d'être envoyé à l'atelier d'impression. A l'issue du vote, les résultats seront communiqués aux participants et publiés sur le site internet de la mairie et de l'association. Les décisions du jury sont sans appel.

## **LES PRIX ET LA REMISE DES PRIX**

Seules les 20 meilleurs clichés seront retenus. Ils seront exposés sur le sentier-nature permanent de Lizio. Les lauréats seront invités à l'inauguration de l'exposition à l'occasion de la **Fête d'Automne**. Les 3 meilleurs clichés du concours général 2022 seront récompensés.

## **EXPOSITION, DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION**

**En participant, le photographe certifie que la photo présentée est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits.** L'auteur d'une photographie primée autorise la municipalité ou l'association à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition liée à ce concours. Il autorise également l'utilisation de l'image dans la presse et dans les supports de communication utilisés par les organisateurs. Il est entendu que les photos imprimées seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.

*En soumettant ses images au concours, le participant accepte le règlement du concours ci-dessus.*

***Pour le collectif PIC***

### **Informations générales pour le concours 2022**

- **Porteurs du projet** : le collectif PIC et la municipalité de Lizio
- **Règlement du concours et bordereau d'envoi** téléchargeables sur le site [www.lizio.fr](http://www.lizio.fr)
- **Site de l'association** : <https://sentier-nature-lizio.jimdosite.com/>
- **Adresse d'envoi des photos** : [sentier.nature.lizio@gmail.com](mailto:sentier.nature.lizio@gmail.com)
- **Adresse postale** : Concours photos 2022 – Mairie de Lizio – 56460
- **Liste de nos partenaires** : la municipalité de Lizio – Le club photo de Ploërmel – Le GBO – Bretagne Vivante – L'Univers du Poète Ferrailleur de Lizio – Yves Rocher La Gacilly – L'association Lizio des 4 saisons – Le Val Richard de Lizio -

*Afin d'aider les photographes dans le choix de leurs photos, voici une liste non exhaustive des espèces que l'on peut rencontrer en Bretagne sous le thème **petite faune sauvage de nos jardins, bois et prairies** :*

renard, hérisson, martre, belette, fouine, écureuil, blaireau, crapaud, lièvre, lapin, taupe, mulot, campagnol, musaraigne, salamandre, loutre, lézard gris ou vert, couleuvre à collier, vipère péliane, orvet, escargot des jardins ou des bois, grosse limace, grenouille rousse et agile...